

222 Titre-clé (R)

Premier indicateur

Non défini
 ⌀ Non défini

Second indicateur

Caractères à ignorer dans le classement
 0-9 Nombre de caractères à ignorer dans le classement

Codes de sous-zones

‡a Titre-clé (NR)
 ‡b Éléments additionnels (NR)

‡6 Liaison (NR)
 ‡8 Numéro de liaison de zone et de séquence (R)

DÉFINITION ET PORTÉE DE LA ZONE

Cette zone renferme un titre unique assigné à une [ressource continue](#) conjointement avec le Numéro international normalisé des publications en série (ISSN) entré à la zone 022 (ISSN). Ce titre est établi à partir de l'information extraite du titre de la [ressource continue](#) en main. Pour le rendre unique, on y ajoute, si nécessaire, des éléments additionnels. Seuls les organismes autorisés, c'est-à-dire les centres nationaux, sous les auspices du Réseau de l'ISSN, peuvent assigner le titre-clé.

LIGNES DIRECTRICES POUR L'APPLICATION DES DÉSIGNATEURS DE CONTENU

■ INDICATEURS

▪ Premier indicateur - Non défini

La position du premier indicateur est non définie et contient un blanc (⌀).

▪ Second indicateur - Caractères à ignorer dans le classement

La position du second indicateur contient le nombre de positions de caractère associées à un article défini ou indéfini (p. ex., Le, Un), placé au début du titre, si l'on doit ignorer ces caractères dans les opérations de tri et de classement.

0 - Pas de caractères à ignorer dans le classement

La valeur «0» indique qu'on n'ignore aucune position de caractère associé à un article initial.

222 ⌀‡aDesigners de mode du Québec, répertoire
 222 ⌀‡aProblèmes actuels de phoniatrie

222

On ne compte pas comme caractères à ignorer au classement, les signes diacritiques et autres caractères spéciaux se retrouvant au début de la zone d'un titre-clé qui ne commence pas par un article initial.

222 000#Österreich in Geschichte und Literatur

1-9 - Nombre de caractères à ignorer dans le classement

Une valeur autre que zéro indique que le titre commence par un article défini ou indéfini qu'on doit ignorer dans les opérations de tri et de classement. *Tout signe diacritique, espacement ou signe de ponctuation associé à l'article et tout espacement ou signe de ponctuation précédant le premier caractère de classement est inclus au nombre des caractères à ignorer dans le classement. Cependant, tout signe diacritique associé au premier caractère de classement n'est pas inclus dans le nombre de caractères à ignorer dans le classement.*

222 030#La respiration

222 040#Der Öffentliche Dienst#(Köln)

■ CODES DE SOUS-ZONES

#a - Titre-clé

La sous-zone #a renferme le titre-clé.

222 000#Bulletin statistique. Régime des rentes du Québec

245 00#Bulletin statistique :#Régime des rentes du Québec

222 000#Journal de physique. II

245 00#Journal de physique.#II.

#b - Éléments additionnels

La sous-zone #b contient les données additionnelles permettant de rendre le titre unique. Le contenu de la sous-zone #b est toujours entre parenthèses.

222 000#Journal de physiologie#(Paris)

245 00#Journal de physiologie.

222 000#Journal du travail#(Québec)

245 03#Le journal du travail.

#6 - Liaison

#8 - Numéro de liaison de zone et de séquence

Voir la description de ces sous-zones dans l'Annexe A.

CONVENTIONS D'ENTRÉE DES DONNÉES

Ponctuation

Il n'y a pas de signe de ponctuation à la fin de la zone 222 à moins que le dernier mot de la zone ne soit une abréviation ou une parenthèse fermante. Voir aussi l'information sur la ponctuation dans la description des sous-zones.

Constante d'affichage

ISSN [numéro] = [Titre-clé]
 ou
Titre-clé: [titre], ISSN [numéro]

La notice MARC comme telle ne contient pas la note structurée réunissant le titre-clé et le numéro ISSN de même qu'une indication des règles de catalogage. Le système peut la générer au moyen d'une constante d'affichage à partir des données de la zone 022 (Numéro international normalisé des publications en série), de la zone 222, et de la valeur contenue dans le Guide/18 (Forme de catalogage descriptif).

HISTORIQUE DES DÉSIGNATEURS DE CONTENU

Premier indicateur - Indication si une variante du titre et/ou une vedette secondaire est requise (FO) (PS) [PÉRIMÉ EN 1990]

À l'origine, le premier indicateur précisait si le titre-clé était identique ou une variante du titre propre dans la zone 245. La LC l'utilisait pour produire ou supprimer le titre de la zone 245 dans les notices destinées au Centre international de l'ISSN : «0» (Le titre-clé est identique au titre de la zone 245), «1» (Le titre-clé diffère du titre de la zone 245). En 1977, on a redéfini cet indicateur pour préciser non seulement s'il s'agissait d'une variante du titre, mais aussi si une vedette secondaire était nécessaire; les valeurs «2» et «3» furent alors définies. Voici ces quatre valeurs : «0» (Pas de vedette secondaire au titre-clé; le titre-clé est identique au titre propre), «1» (Vedette secondaire au titre-clé; le titre-clé diffère du titre propre), «2» (Vedette secondaire au titre-clé; le titre-clé est identique au titre propre), «3» (Pas de vedette secondaire au titre-clé; le titre-clé diffère du titre propre). En 1990, le premier indicateur est devenu périmé.